

X

Xhardé (François), curé de Harzé, district de Durbuy, diocèse de Liège, province de Luxembourg, remet, au gouvernement autrichien, l'état des biens afférents à son église, 1787, les 8, 13 et 17 mai : d'argent à trois fasces de sable, chargées, chacune, d'une étoile à cinq rais. L'écu ovale. C. : une étoile à cinq rais. Sans L. (cachet en cire noire) (C. C. B., reg. 46384) (voir **Xhardez**).

Xhardez (Jean-Philippe), bénéficiaire et recteur de la chapelle de Saint-Hadelin, diocèse de Liège, province de Stavelot, remet, au gouvernement autrichien, l'état des biens afférents à cette chapelle, 1787, le 13 mars : trois fasces, chargées, chacune, d'une étoile à cinq rais. L'écu ovale. C. : un éventail. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46662) (voir **Xhardé**).

Xhendremael. Jean van *Scindelmale* reçoit, du duc de Brabant, 343 moutons d'or, à lui dus pour une obligation, et 60 florins, du chef de deux années de sa rente féodale, somme représentant les deux termes échus à la Noël 1369 et à la Noël 1370, le 1^{er} janvier 1371 (n. st.) : de menu vair à la bande. C. : un vol, chargé d'une bande. L. : *S' Iohan de Shendremale cascela* (!) *M ni* (Chartes des ducs de Brabant, N° 2369).

— *Amelot van Scindelmale*, jadis prisonnier à Basweiler, sous le seigneur de Seraing ; i. t. : 428 moutons, 1374 : un lion couronné et un lambel brochant. L. : *S' Milo[t ?] de Skenremale* (Ibid.).

Xhendremael. Jean van *Scindelmale* reçoit une rente du Brabant, 1371 (n. st.) ; chevalier, jadis prisonnier à Basweiler, sous le sire d'Oupeye ; i. t. : 10884 moutons, 1374 : de vair à la bande. C. : un chapeau de tournoi, garni d'un vol de l'écu. L. : *S Iohan de Shendremale castelain de Motegni* (Ibid.).

Comp. A. KEMPENEERS, *De oude vrijheid Montenaken*, II, p. 26, et HEMRICOURT, *Miroir des nobles*.

— Jean de *Skendremale*, chevalier, échevin de Liège, vers 1380 : même écu. L. : *S' Iohan de S . . . rem . le* (C. de B.) (Pl. 41, fig. 1199).

Xenoy, voir **Waha**.

Xhignesse (Antoine-Onulphe), âgé de 80 ans, résidant à Liège (où il est *beneficier de cheur ou suppot dans l'insigne eglise collegiale de Saint-Denis*), remet, au gouvernement autrichien, l'état des biens afférents à un bénéfice en l'église Notre-Dame, à Hal, bénéfice dont il est possesseur depuis plus de 60 ans, 1787 : le champ de l'écu fruste ; au franc-quartier chargé d'un lion. C. : un lion issant. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46633).

Xivry. Robert de *Siry*, écuyer, tient, du roi de France, avec son frère, Jean, des biens francs à *Hasart* (Ansart?), en la seigneurie de Villemont (comté de Chiny), avec une maison *platte*, grange, écurie, jardins, une maison à Etalle, etc., 1681 : un renard sautillant. C. : un renard issant. L. : *S Didier de Xiviri* (sceau plaqué, en cire rouge) (C. C. B., 45713^b) (Pl. 41, fig. 1200).